

Objectif(s) Opérationnel(s)	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre la démarche de la VAE et ses objectifs Formaliser, analyser et valoriser son expérience (Permettre au candidat de choisir soit les emplois ou les activités qu'il doit décrire, et l'aider dans la description et l'analyse des tâches) Préparer l'obtention du diplôme « DEEJE » (Aider le candidat dans le travail qu'il doit soumettre à l'évaluation du Jury : dossier d'entretien, mise en situation...) Apporter une aide méthodologique et un soutien
Candidat.e.s	Personne souhaitant présenter le DEEJE en VAE
Pré-requis	Expérience professionnelle dans le domaine
Programme	<p>Domaines de compétences</p> <p>Accompagnement du jeune enfant et de sa famille</p> <p>Elaboration et mise en œuvre du projet social, éducatif et Pédagogique</p> <p>Conception et conduite de l'action éducative au sein d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle</p> <p>Elaboration de l'action éducatives en lien avec les cadres institutionnels et les partenaires</p> <p>Contribution et évolution du domaine éducatif et social de la petite enfance</p> <p>Programme et planning détaillés en page 2</p>
Intervenant.e	Consultante-Formatrice, Professionnelle expérimentée secteur Enfance / Petite enfance, 1985 DE Educateur de Jeunes Enfants (major de promotion)
Durée	24 heures en séances de 1 à 4 heures
Tarifs	1500,00€ à 1800,00€ (Tarifs nets non assujettis à TVA)
Dates/Horaires	Entrées et sorties permanentes
Lieux	A préciser, information accessibilité sur le lieu choisi, nous consulter
<p>Commentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Méthodologie : l'accompagnement se déroule sous la forme d'entretiens individuels et personnalisés. Non validation de blocs de compétence Evaluation : Contact préalable, sans engagement, entre l'intervenant et le bénéficiaire, pour valider la démarche et la confiance mutuelle ; Evaluation fin de formation et à froid, suivi ; Attestation de fin de formation ; Certificat de réalisation Présence : Feuille d'émargement 	

Jury VAE

Ce sont les **jurys** de validation des acquis de l'expérience qui sont responsables de l'attribution de tout ou partie du diplôme ou du titre (processus de validation)

- **Validation totale**
Le candidat obtient sa certification qui a la même valeur qu'une certification obtenue après une formation. Son projet VAE est terminé. Inutile pour lui de mentionner dans son CV la modalité d'obtention de cette certification !
- **Validation partielle**
Le jury valide une partie de la certification. L'intégralité des compétences exigées dans le référentiel de certification Référentiel de certification C'est un document qui décrit précisément les capacités, compétences et savoirs exigés pour l'obtention de la certification visée.
- **Refus de validation**
Le jury ne valide rien. La déception peut être grande pour le candidat qui s'est investi pendant plusieurs mois sans résultat. Le jury étant souverain, sa décision ne peut être annulée. L'absence de validation ne signifie pas une absence de compétences, mais plutôt une difficulté à bien comprendre les attendus de la formation

Voir www.vae.gouv.fr

Les équivalences,

- DE EJE = Niveau II Grade Licence

Les passerelles, suite de parcours

> possibilité de préparer :

- DEIS Diplôme d'Etat d'Ingénieur Social
- DEES Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé
- Master Sciences de l'Education
- ...

Les Débouchés

- Directrice de Multi Accueil
- Responsable de micro-crèche
- Animatrice de Relais Assistantes Maternelles
- Coordinatrice Petite Enfance
- Chef de service dans un établissement social
- EJE en milieu Hospitalier
- EJE dans les crèches d'entreprise
- EJE en Multi-Accueil associatif, collectif ou privé
- Intervenante en PMI
- ...